

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE**

**SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE**  
**TENUE LE 6 AOÛT 2018 À 20 H 00**

**POUR LES FINS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT SUIVANT :**

**Projet de règlement no 309-2018 portant sur les constructions autorisées par emplacement sur un terrain de camping, les abris de toile dans les zones I-2, I-4 et I-5 et l'ajout d'usages dans la zone RB-4 et modifiant le règlement de zonage no 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012, 234-2012, 245-2013, 252-2013, 256-2014, 259-2014, 261-2014, 262-2014, 263-2014, 264-2014, 270-2015, 272-2015, 275-2015, 280-2016, 281-2016, 287-2016, 290-2016, 291-2016, 297-2017, 298-2017, 300-2017, 302-2017 et 303-2017)**

**Sont présents :**

M. Réal Turgeon, maire  
M. Germain Lefebvre, conseiller  
M. Daniel Blais, conseiller  
M. Martin Boisvert, conseiller  
Mme Diane Rhéaume, conseillère  
Mme Hélène Jacques, conseillère  
Mme Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière

**Est absent :**

M. Antoine Couture, conseiller

Monsieur le maire présente et explique le projet de règlement suivant :

No 309-2018 : ce projet de règlement vise à modifier certaines dispositions relatives à la construction de portiques sur un terrain de camping, les abris de toile pour bâtiments secondaires dans des zones industrielles et l'ajout d'usage «résidence multifamiliale» à 4 étages dans la zone résidentielle RB-4.

Après que le maire ait répondu aux questions de l'assistance, la séance de consultation publique est close à 20 h 15.

Adopté ce 4 septembre 2018.

Réal Turgeon,  
Maire

Louise Trachy, g.m.a.  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*